

# Salazac Infos

## La boîte à idées

Hors-Série Mars 2021



*En octobre dernier, la mairie mettait en place la « boîte à idées », afin de récolter vos remarques et suggestions. Ce numéro spécial-hors-série, a pour vocation de vous tenir informé des questionnements ou critiques partagées. Tous les sujets évoqués seront ici exposés et bien sûr si nous n'avons pas toujours de réponses effectives à vos questions, néanmoins l'échange et la progression de ces idées feront nécessairement avancer ses dossiers.*

*Nous tenions également à vous remercier, chaque proposition est un encouragement pour nous. Nous aurions aimé vous rencontrer lors de réunions, et de débats, malheureusement, le contexte ne nous le permet pas encore. Mais nous avons hâte d'entamer un dialogue avec vous de vive voix.*

*Comme vous le verrez plusieurs thèmes sont abordés dans les articles qui suivent. La fontaine et le lavoir sont une grande préoccupation pour vous. Il en est de même pour nous. Nous aborderons également les ralentisseurs, internet, les poubelles, le tri sélectif et la redevance incitative ; ainsi que l'éclairage public, la mise en valeur de notre village pour notre bien-être et celui de nos visiteurs. Bonne lecture.*



### **L'opération « Brioche »**

Il nous a été demandé : « Pourquoi la mairie n'avait pas participé à l'Opération Brioche, organisée par Unapei 30 cette année. » Il est vrai que cette opération est une institution.

Petit rappel, cette opération à deux objectifs :

- Sensibiliser le grand public aux problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap
- Collecter des fonds pour la réalisation de projets en faveur de ces personnes.

Le contexte sanitaire que nous subissons et, ce depuis quelques temps, a fait que l'Unapei a réorganisé sa collecte et de nouvelles modalités ont été mises en place.

Cette réorganisation nous a semblé très lourde, peu pratique au quotidien, alors que nous venions à peine de prendre nos fonctions au Conseil Municipal, cela nécessitait une disponibilité que nous n'avons pas. Nous avons donc décidé de ne pas participer à cette opération, cette année. Si dans le futur nous décidons à nouveau de reconduire cette opération, elle ne pourra se dérouler qu'avec l'aide de bénévoles ; aussi, si vous souhaitez nous aider, votre aide est la bienvenue et nous vous encourageons, d'ores et déjà, à nous le faire savoir.

### **Internet et Salzac... une grande histoire amour !**

Ce n'est plus un secret pour personne, nous rencontrons régulièrement des soucis avec la société Orange, que ce soit parce qu'il se produit de gros orages, que ce soit parce que... on ne sait pas pourquoi? Le moins qu'on puisse dire c'est que la connexion n'est pas facile. Connexion dans tous les sens du terme, puisque joindre la société Orange relève d'un parcours du combattant. En effet lorsque nous appelons cette société, nous avons affaire à un robot qui nous répond (taper 1, 2, 3 ; veuillez énoncer clairement l'objet de votre appel, et autres...) un vrai bonheur qui témoigne du progrès humain. Malgré tout, une petite astuce nous a été confié par la boutique Orange de Bagnols sur Cèze, dites à ce robot « réclamation » ou « service technique ». De cette manière vous aurez la joie d'avoir au bout du fil, un interlocuteur humain bien plus loquace qu'un robot (quoique, pas toujours). Peut-être certains ont-ils remarqué qu'une armoire verte avait été installée sur le parking nord ; cela concerne la mise en place de la fibre. Oui ! Elle arrive à Salzac. Bon, par contre, nous n'avons pas encore de date... Suite au prochain épisode, que nous ne manquerons pas de vous relater.

## Les cadeaux de fin d'année pour nos seniors

Nous avons reçu un petit mot manuscrit concernant l'emballage du cadeau de fin d'année à nos seniors. Voici ce message : «*Merci pour les savons bio, Merci pour les emballages et les papiers qui ne servent à rien. Merci pour la planète.* »

Ce geste, nous le faisons avec plaisir, et avec notre cœur. Choisir un cadeau pour une personne n'est pas chose aisée, sachant que nous devons choisir un cadeau qui plaira au plus grand nombre, et que nous ne vous connaissons pas tous très bien. Cette année, la mairie a fait le choix d'un produit local. En effet, nous avons fait appel à une jeune savonnière de notre région. Cela nous semblait plus judicieux que de passer commande sur le catalogue d'une enseigne de cadeaux d'entreprise.

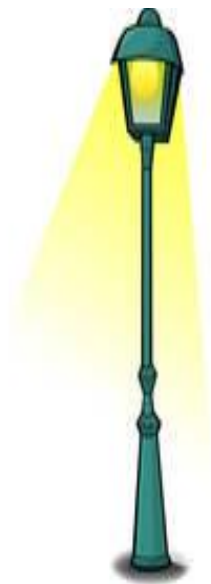
La société « L'immortelle cosm'éthique » a pris soin d'emballer ses produits dans un joli sac en papier kraft (donc dégradable) afin que ses produits soient protégés. Chaque savon est décoré d'une affichette explicative, aucun plastique, ni produits contraires à notre choix de respect de la planète.

Aussi, nous trouvons unanimement que la remarque de cette personne est désobligeante autant que déplacée, tant pour le travail que nous avons effectué, que pour cette jeune artisan qui possède un savoir-faire qui mérite d'être reconnu.

Cet anonyme ne semble pas avoir eu le courage de signer son message lapidaire, ni du reste

de rendre le cadeau si peu écologique selon elle. Faudra-t-il que l'on envisage d'arrêter ces cadeaux ? Puisque rien ne nous y oblige, si ce n'est une jolie tradition.

En attendant, chère Madame, ou cher Monsieur, nous espérons que ce cadeau vous aura été utile en cette période de pandémie, un peu de douceur ne fait de mal à personne.



### Eclairage public

Certaines personnes nous demandent d'arrêter l'éclairage public la nuit, et les avis sont partagés sur cette question. En effet, c'est indéniablement une économie d'énergie, une économie pour la commune et un bien fait pour la protection de la biodiversité et des insectes. Par contre, il faudra en conséquence accepter que les rues de Salzac ne soient pas très rassurantes, ni pratiques. Aussi, nous sollicitons votre avis à tous sur la question au travers d'un petit sondage. Cela ne vous prendra que quelques minutes.

Seriez-vous d'accord pour que l'éclairage public soit coupé la nuit ?

OUI - NON

Si non, en quelques mots, pourquoi ?

.....

...

Si oui, de quelle heure à quelle heure ?

.....

Pour répondre, déposer ce bulletin dans la boîte aux lettres de la mairie en mentionnant « Boîte à idées », ou en nous répondant par mail, à l'adresse suivante : [salzac.boite.idees@orange.fr](mailto:salzac.boite.idees@orange.fr)

## Panneau d'affichage - covoiturage - offres et besoins sur le village

Nous sommes interrogés par un habitant sur la possibilité de mettre en place un panneau de covoiturage sur Salazac, cette personne nous demande aussi s'il serait possible de faire un tableau d'affichage avec les offres et les besoins sur la commune afin de mettre en contact les habitants. Cette idée judicieuse fait son chemin.

### 1. Panneau de covoiturage

Cette démarche pourrait s'inscrire dans le chantier de mise en place d'une aire de parking pratique et fonctionnelle pour le village, qui est en cours depuis quelques semaines. Toutefois, il faudrait au préalable pouvoir faire un sondage sur le sujet. A-t-on assez de demandeurs sur le village pour pouvoir mettre en place un marquage dédié ? Notre village n'étant pas un lieu de passage mais seulement un point de départ/arrivée, ce panneau de covoiturage ne s'adresserait qu'à quelques habitants.

### 2. Panneau d'affichage / offres et besoins

Nous pourrions mettre en place ce panneau au lavoir pour qu'il soit consultable par les habitants à tout moment. Les panneaux d'affichages à Cabarès et sur le parking sont également disponibles. La création du site de la Mairie de Salazac est en cours, on peut envisager une page sur ce site pour la mise en relation, tant pour le co-v oiturage qu'autour de vos offres et besoins.

### 3. Boîte à dons

Des membres du Conseil municipal sont en train de lancer un projet de boîte à dons ; il s'agirait de mettre à disposition des habitants un lieu où l'on peut déposer ses livres principalement ou tout autre petit objet dont on n'a plus l'utilité et, qui pourrait servir à d'autres personnes. Il s'agit de mettre en place une nouvelle forme de partage et de consommation durable en offrant une deuxième vie à ces objets au lieu de les jeter.

La forme que prendra cette boîte à dons ainsi que sa taille et son emplacement sont encore à l'étude. Si ce projet vous intéresse et que vous avez du temps et des idées pour sa mise en place, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.





### **Les ralentisseurs**

Nous avons tous constaté à quel point la vitesse des véhicules était excessive aux abords du village sur la départementale, tant à l'entrée nord, qu'à l'entrée sud. Chaque jour, les enfants traversent et jouent à proximité sur l'aire de parking et, il nous a paru urgent de prévoir l'installation de ralentisseurs. Pour ce projet, les ralentisseurs qui étaient déjà en notre possession (commande de l'équipe municipale précédente), des ralentisseurs dit « berlinois » ne sont pas aux normes pour ce type de voies. Aussi, nous avons décidé d'installer ceux-ci sur la route Cabaresse, à des emplacements qui nécessitent également une vigilance. D'autres ralentisseurs, sous la forme de plateau, vont être installés, l'un à hauteur du monument aux morts, l'autre en amont de l'entrée du parking. Une signalisation adaptée sera également mise en place, ainsi que des panneaux incitant les visiteurs à se garer au parking. Le coût de cette installation est de 8 767,67 € H.T, et comprend plusieurs prises en charges. Le plan de financement a été voté à l'unanimité et figure sur le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 22 février de cette année. Nous espérons que les travaux aient lieu au plus tard cet automne, une fois que les différents services d'allocations auront statué sur notre dossier.

### **Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**

Vous êtes plusieurs à nous demander une meilleure harmonisation des constructions sur la commune. Ce point est un gros chantier et, la discussion a déjà été entamée par le Conseil Municipal. En effet, notre PLU a été rédigé il y a plusieurs années (élaboré le 13 mars 2003 et approuvé le 29 juin 2006) et, il apparaît clairement qu'il n'est plus en phase avec l'évolution de notre société, des constructions actuelles et des attentes écologiques. Nous sommes aussi contraints de le modifier pour pouvoir y intégrer les nouvelles lois votées depuis, notamment le schéma de cohérence territoriale (SCoT). Ce projet ne se fera pas en un jour, il va nécessiter beaucoup d'heures de travail en amont, beaucoup d'énergie et des frais très conséquents pour la commune. Plusieurs éléments de réponse nous arrivent au compte-goutte, le puzzle prend forme peu à peu. Nous vous tiendrons informés de son évolution.

## **Un composteur communal et l'augmentation des points de collectes des ordures et fréquence des passages.**

Nous sommes interrogés par une habitante sur la possibilité de mettre en place un composteur communal. Nous sommes également interrogés par une autre personne sur le besoin de nouveaux points de collecte des ordures ainsi que sur l'augmentation de la fréquence de ramassage, notamment en période estivale.

### **1. Composteur communal**

Comme indiqué dans le dernier exemplaire de DirectAgglo, qui vous est parvenu, vous avez été informé de la mise en place prochaine de la redevance incitative d'ici à 2022. Cette redevance permettra de faire diminuer la quantité d'ordures ménagères collectées par les services de l'agglo. Pour ce faire, il y aura plusieurs leviers pour nous permettre à tous de diminuer nos déchets ménagers et par la même, la facture.

Ces leviers sont, entre autre, le tri systématique des emballages, du verre et des papiers. Mais, pour diminuer encore plus nos déchets, il est intéressant d'étudier la mise en place d'un composteur communal. Ce composteur permettrait aux habitants ne disposant pas d'un jardin et donc d'un espace pour mettre un composteur privatif, de pouvoir bénéficier d'un tel endroit sur la commune. Nous vous rappelons que des composteurs sont disponibles auprès du service de l'agglomération dédié au prix de 20€ + un bio seau offert.

Toutefois, cette piste doit être mûrement réfléchi. Il faut envisager un lieu d'implantation qui soit visitable facilement par tous. Il faut également réfléchir à l'utilisation de ce compost par tous les habitants et, dans le même temps, il faut pouvoir le surveiller et l'entretenir. En effet, pour que ce moyen de tri écologique soit viable, il faut que tous les habitants jouent le jeu et soient attentifs aux déchets qu'ils y jettent au risque sinon d'avoir un tas d'ordures en putréfaction sur notre commune.

### **2. Augmentation des points de collecte ainsi que le nombre de ramassages.**

La mairie a fait l'acquisition de nouveaux conteneurs notamment pour les nouveaux lotissements en cours de construction.

Là encore, si vous avez été attentifs à l'article sur le journal mensuel de l'agglo, il est indiqué que la mise en place de la redevance incitative va être fonction du nombre de ramassages pour chaque foyer du village, pour pouvoir refacturer à chacun sa « consommation » de déchets ménagers. Dans le cadre de cette démarche, il est compliqué de mettre en place de nouvelles choses maintenant puisque ça sera amené à être totalement modifié dans les prochains mois.

Par ailleurs, dans le cadre du projet d'aménagement du parking à l'entrée du village, nous aimerions déplacer de quelques mètres le point de collecte des poubelles à côté de l'abri bus scolaire, sur un emplacement, plus « discret » et protégé.

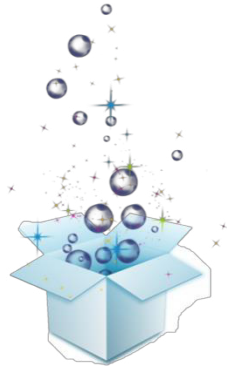


## La question de la fontaine

**L'état des lieux** : L'approvisionnement de la fontaine était jusqu'à son arrêt, acheminé par un circuit en provenance du château d'eau. Cette arrivée d'eau s'est tarie, une série de fuites des canalisations, en plomb, trop anciennes, ont définitivement ruiné tout espoir de remettre en service ce débit d'eau. Suite à de nombreux essais et rendez-vous avec des professionnels, il nous a fallu conclure que le seul moyen était de refaire une tranchée du château d'eau à la fontaine, et de créer un nouveau réseau, ce qui est hors de prix. Ajouté à ces frais, l'étanchéité du bassin est entièrement à revoir. Enfin, les cannelles, l'écoulement vers le lavoir, qui est alimenté par la fontaine, et les « trop plein » dirigés vers le pluvial sont à réviser. Un problème n'arrivant jamais seul, cette année est celle où il nous a fallu transmettre à l'Agglomération du Gard, la compétence de l'eau, et rendre des comptes sur nos installations.

**Les solutions envisagées** : Nous nous sommes donc penchés sur deux solutions. La première étant de concevoir une circulation de l'eau en circuit fermé. La seconde est de créer un raccordement au réseau qui alimente les maisons autour de la Mairie, en installant un compteur d'eau afin de gérer la consommation de la fontaine, ce montant étant à présent redevable à l'Agglo. La première solution, bien moins onéreuse en tous points, nécessite néanmoins un entretien et un soin régulier. Cette option oblige chacun à respecter le bassin sans y verser n'importe quoi, et à installer une signalisation pour prévenir que l'eau n'est pas consommable. La perte d'eau par évaporation est une consommation dérisoire, cette possibilité est en conséquence une option éco-responsable (pas de gâchis d'eau) ; par contre, elle met fin à l'usage du lavoir, puisque celui-ci était approvisionné par le circuit de la fontaine. Le devis concernant l'étanchéité de la fontaine s'élève à 2 300 €.

Après un certain nombre de consultations, nous pouvons cerner à présent le coût des travaux concernant la deuxième option. De plus, nous avons remis en fonction un circuit d'alimentation « oublié », dont la bouche à clef très ancienne risquait de se casser. Cette possibilité nous permet d'envisager l'installation d'un compteur sur ce circuit d'approvisionnement. Ce compteur serait commandé par une horloge permettant ainsi de couper le débit d'eau durant la nuit. Néanmoins l'estimation du coût, à minima, de l'eau s'écoulant en continu est de 600 € par an. Le coût du raccordement, et de la création d'une trappe d'accès s'élève à 2 350 €. Doit s'ajouter à ce prix, l'installation et l'achat du compteur. Nous consultons actuellement les formes de financements ou les subventions possibles pour ce projet. Quel que soit notre choix, on doit s'assurer de la pérennité de cette installation.



### L'ouverture de l'église

Une demande fréquente de votre part concerne les horaires d'ouvertures de l'église, afin que chacun puisse la visiter ou, s'y recueillir. Une permanence pour la gestion des lieux va être mise en place. L'église sera ouverte durant **toute l'année, les samedis et dimanches.**

Elle restera ouverte tous les jours d'été du **1<sup>er</sup> juillet au 20 septembre.**

### Embellir notre village

Voilà un sujet encourageant puisqu'il fait l'unanimité. Nous avons tous à cœur d'entretenir et d'embellir notre village. C'est bien entendu l'affaire de tous. Cela commence par le choix de fleurir nos maisons, et d'être vigilants aux dégradations et autres déjections canines qui « décorent » nos rues. Les bacs à fleurs ont été déplacés pour la plupart près de l'aire de jeu des enfants et, nous allons prochainement les garnir.

Dans ce même esprit, nous comptons aménager une décoration végétale autour de l'église, et proposer la création de jardins collectifs. Tout cela ne se fera pas en un jour, mais, nous gardons ce cap les yeux rivés sur ce bel horizon.

